

CONSEIL du 14 avril 2009

Etaient présents :

Parmi les membres du collège A :

Mmes Benlolo-Carabot, Parrot

MM Defossez, Starzenski

Parmi les membres du collège B:

Mme Morgand,

MM., Bonduelle, Gardin, Lutun

Parmi les personnalités extérieures :

MM .Darras, Mas, Streiff

Parmi les étudiants :

Collège Licence : MM Aliagas, Bajard, Petit-Danjoux, Plichon, Robas

Parmi les membres du collège AITOS

Mme Neveu , Melle Pouderoux,

Parmi les Membres de Droit

Avaient donné pouvoir :

Mme Lafourcade à M.Starzenski

M Hanna à M Bonduelle

M.Vanhelder à M Darras

Excusés :

Monsieur Burg, Sous-Préfet

Mme la Présidente de l'UVHC

Invités:

Melle Come représentant le SCD

Mme Li Crapi, responsable administratif de la FDEG

### **1- Approbation du procès-verbal du conseil du 4 juillet 2008**

Monsieur DARRAS Président du Conseil de la FDEG, constatant que le quorum est atteint, propose aux membres du conseil de se prononcer sur le compte rendu de la séance précédente.

Deux rectifications sont demandées :

- indiquer "M. Plichon" au lieu de "M. André" pour le représentant du Collège licence

- préciser que l'ouverture des salles informatiques de la BU est lié au recrutement des moniteurs , lequel dépend du service informatique de l'Université.

### **2- Compte Financier 2009**

Monsieur Darras passe la parole à M. Bonduelle pour la présentation du compte financier 2009.

Les ressources de la FDEG se sont élevées en 2008 à 404895,44 euros et les dépenses à 369064,33euros

laissant apparaître un résultat de 35831,11

75% des dépenses sont réalisées en personnel, 19% en fonctionnement et 6% en investissement.

88% des dépenses sont réalisées dans les destinations de formation

La destination 101 licence qui concentre 80% des effectifs représente 74% des dépenses de personnel

et 100% des dépenses d'investissement car l'accent a été mis cette année sur l'accompagnement des étudiants de licence

Les prestations internes(-33% par rapport à 2007) ne représentent plus que 11% des dépenses totales contre 13% en 2007

L'abandon des facturations de services enseignants et les économies en prestations internes expliquent cette baisse.

En 2008, les dépenses diminuent globalement de 13% et sont à leur plus bas niveau depuis 2004.

Un gros effort a été fait en investissement (équips informatiques )et en achats( équipement des salles et labos en stores)

qui sont les seuls postes en augmentation grâce aux crédits du plan réussite en licence

On note que la baisse se poursuit sur les services extérieurs: -25,45% en 2008.

Les dépenses de personnel apparaissent également en baisse de 12,89%

La part du financement Etat demeure fondamentale avec presque 60% du total des recettes.

Les ressources propres n'atteignent pas 25% des recettes totales malgré une hausse de 47% de la taxe d'apprentissage.

Les autres produits 8,27% représentent les crédits obtenus pour la mise en place du plan réussite en licence, utilisés en investissement pour 60%, en personnel pour 34% (heures complémentaires) et le solde 6% en fonctionnement

La baisse des recettes FC avoisine les 41% en 2008. Elle est liée à la baisse des effectifs mais également à une anomalie dans les déclarations d'heures stagiaires auprès de la région.

L'année 2008 sur le plan financier a été relativement plus aisée grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement courant et à l'apport des financements contractuels du plan réussite en licence.

Des investissements ont pu être réalisés et un accompagnement de l'étudiant mis en place.

Ces actions devront être poursuivies sur les exercices suivants avec les moyens financiers nécessaires, que nous obtiendrons en développant notre capacité à déposer des projets et surtout en décidant d'ouvrir nos formations à l'apprentissage et en développant la formation continue sous ses différentes formes.

Après un échange entre les membres du Conseil, M.Darras propose de passer au vote.  
Le compte financier 2008 de la FDEG est approuvé à l'unanimité.

### **3-Projet de DBM de rattachement**

Un reliquat de subvention d'un montant de 22066 euros en provenance de l'état est proposé en rattachement au budget initial. Ce reliquat va permettre de réaliser quelques dépenses en matériel et mobilier divers, publicité et de réabonder les comptes de charges de personnel.

M. Plichon signale que les micros des amphis sont hors service et qu'il est impératif de les changer. M.Bonduelle répond que cette demande est au programme du plan d'investissement annuel qui sera présenté en mai.

Cette DBM est approuvée à l'unanimité.

### **4- calendrier universitaire 2008/2009**

Monsieur Bonduelle rappelle les contraintes qui sous-tendent l'élaboration du calendrier :  
La semestrialisation et le LMD imposent une cohérence maximum entre toutes les composantes et la même césure de semestre.

Le schéma retenu est identique à celui de 2008/2009. Entre les 2 sessions on ne respecte pas deux semaines de battement pour avoir une semaine de révision avant la session 1.  
Nous conservons aussi une semaine de vacances à la Toussaint ; c'est le moins mauvais calendrier possible compte tenu des contraintes.

En filière professionnelle (deust AJ et licence pro) le calendrier est dérogatoire :les cours commencent le 7/09 avec un stage en seconde année du 6/4 au 5/6 et du 15/3 au 16/6 pour la licence professionnelle. La seconde session est clôturée la deuxième semaine de juillet.

La filière économie solidaire a également son propre calendrier. En master 2 DLES la rentrée a lieu le 5/10.  
Compte tenu des jours fériés , il faudra anticiper les rattrapages (les deux semaines sans TD du 1<sup>er</sup> semestre) et commencer les TD tout de suite au second semestre.

Un étudiant appelle l'attention sur le parcours droit langues et les différences de calendriers.  
M.Bonduelle répond que tout sera mis en œuvre pour gérer les difficultés éventuelles, cette année, la mise en place de groupes spécifiques FDEG a été nécessaire pour régler les problèmes mais cela a entraîné des surcoûts non négligeables.

Le calendrier 208/2009 est voté à l'unanimité

### **5-Questions diverses**

1-Sophie Poudroux évoque la question des rattrapages des contrôles continus pour les matières à TD ou sans TD en économie.

Elle souhaite savoir s'il est possible de supprimer ces rattrapages étant donné qu'il y a une seconde session. Mme Parrot indique que le TD évalue le travail sur l'année et l'examen terminal le travail ponctuel. Les notes ont une valeur différente et il faut laisser à l'étudiant la possibilité de faire un rattrapage.

M Starzenski indique qu'en économie, il y a eu la volonté d'alléger les sessions en introduisant le contrôle continu. Dans les cas justifiés, on pourrait organiser un rattrapage entre la fin des cours et le début des examens. Cela serait une solution pour gérer plus rationnellement les demandes justifiées. M. Bonduelle propose aux économistes de réfléchir à un aménagement du règlement des examens pour le prochain conseil.

2-M. Plichon remercie Melle Côme pour avoir répondu à ses précédentes demandes. Il signale que la chaleur est suffocante à la BU.

Melle Côme répond que malheureusement les fenêtres ne peuvent être ouvertes pour des raisons de sécurité. Le réglage de la température est apparemment très compliqué, le Vice-Président étudiant peut être utilement saisi de cette question.

M. Plichon indique également que le nombre de copieurs est insuffisant à la BU.

Melle Côme répond que tout est question de rentabilité. Le volume copie baisse d'année en année, c'est pour cette raison que les copieurs sont passés de 3 à 2. Elle conseille de remonter les demandes par d'autres relais.

3-La propreté de la Faculté est évoquée également par un étudiant qui souhaiterait des poubelles et du savon dans les toilettes. M. Bonduelle explique que les techniciennes de surface sont en nombre de plus en plus réduit mais que l'on peut remonter cette question aux services techniques. M. Gardin estime quant à lui que la Faculté est très propre, eu égard à ce qu'il connaît dans d'autres universités.

4-L'introduction d'une nouvelle matière en licence est souhaitée par les étudiants et plus particulièrement un cours de psychologie sociale ou de note de synthèse qui n'existe qu'en M1.

M. Lutun indique que ce cours pourrait être suivi en 1<sup>ère</sup> année, M. Defossez y est aussi favorable, quelque part dans les maquettes de licence. Mme Morgand évoque le droit de la consommation. M. Bonduelle répond qu'il faut financer ces matières nouvelles. M. Defossez indique que cette matière peut s'intégrer facilement dans plusieurs cours.

5-Un étudiant signale quelques difficultés avec le réseau WIFI.

M. Bonduelle répond qu'il faut signaler cela au service informatique.

6-DEUST Assistant Juridique : les étudiants expriment leur étonnement sur le coefficient 4 attribué à l'expression écrite et orale. Cela leur semble disproportionné par rapport aux matières juridiques.

M. LUTUN répond que cette matière est essentielle et que certains étudiants des anciennes promotions sont dans l'impasse à cause de leurs difficultés en orthographe et en expression française.

M. DEFOSSEZ approuve, le droit peut servir, mais le français est incontournable. M. LUTUN ajoute simplement que le contenu de l'enseignement peut être revu pour s'adapter aux besoins des étudiants.

7-Parking

M. Plichon indique qu'une demande a été déposée à la mairie afin d'obtenir un tarif privilégié pour les étudiants souhaitant accéder au parking des Tertiales.

8-Heures complémentaires

Mme Parrot demande quelle va être notre stratégie de lutte contre l'inflation des heures complémentaires.

M. Bonduelle répond qu'à la rentrée, la Faculté accueillera un nouvel agrégé en droit privé mais les besoins ne seront pas couverts pour autant. La seule possibilité c'est le redéploiement interne, car il n'y a pas de création de postes. Cette solution relève de l'épreuve de force politique.

Evaluation des enseignements

M. Gardin souhaite savoir où en est la procédure. M. Bonduelle répond que cette année cela s'est fait sur la base du volontariat. Seuls deux collègues s'y sont opposés. Les résultats seront donnés aux enseignants dès que le traitement des fiches aura eu lieu.

Corpo juris club : compte rendu du voyage à Strasbourg

Cette année a été organisée une visite des institutions européennes. Ce voyage a été enrichissant et a donné lieu à des rencontres et des débats intéressants. Le Président de la Corpo remercie le conseil et le FSDIE pour le financement accordé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h.